



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Mise à jour de la Ville d'Iqaluit concernant la situation de la COVID-19

4 mai, 2021 – Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit continue à travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut pour surveiller la situation de la COVID-19 et y réagir en fonction des besoins.

Le Conseil municipal d'Iqaluit a déclaré l'état d'urgence en raison de la transmission locale de COVID-19 à compter de 12 h le mardi 4 mai 2021.

Services municipaux

Les bureaux municipaux seront fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Les services municipaux essentiels maintiendront leurs activités, notamment la distribution d'eau et l'évacuation des eaux usées, la collecte des ordures en bordure de route, le site d'enfouissement municipal, l'entretien des routes, les forces de l'ordre municipal et les services d'urgence — incendie, ambulance, répartition.

Les paiements peuvent être réglés par téléphone au 867-979-5606 ou par courriel à accountsreceivable@iqaluit.ca. Les paiements seront envoyés par courrier. Actuellement, les bureaux sont fermés au public pour tout service en personne.

Pour toute question sur la facturation, veuillez communiquer avec les agents financiers suivants : P.VanStrien@iqaluit.ca pour les services publics; A.Husbands@iqaluit.ca pour les comptes clients, les baux fonciers ou les impôts fonciers; T.Oram@iqaluit.ca pour les comptes créditeurs.

Pour demander un permis d'exploitation d'entreprise, lequel vous sera envoyé par la poste, veuillez communiquer par courriel avec Geoff Byrne, G.Byrne@iqaluit.ca.

Pour signaler un problème urgent relatif à l'eau, comme une fuite de la conduite municipale principale d'eau ou l'absence de pression d'eau, un chien perdu ou une inquiétude concernant un règlement, veuillez appeler la ligne de répartition de la Ville qui est en service 24 heures sur 24 au 867-979-5650.



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0

Pour récupérer un animal perdu auprès des autorités municipales, les propriétaires doivent respecter la distanciation sociale, attendre à l'extérieur et porter un masque lorsqu'ils viennent chercher leur animal. Des instructions détaillées seront fournies aux propriétaires pour récupérer leur animal, notamment l'heure précise à laquelle ils doivent se présenter.

Les autorités municipales souhaitent rappeler aux citoyens et citoyennes que le port du masque est obligatoire en tout temps lors des déplacements en taxi et qu'il est interdit d'avoir à bord d'un véhicule des passagers qui ne sont pas de la même bulle familiale et d'effectuer plus d'une course de taxi pour un même trajet. Cette mesure de précaution contribue à protéger la santé des Iqalummiut. Nous vous remercions de votre coopération.

Installations récréatives

Le Centre jeunesse Makkuttukkuvik, le Qammaq des Aînés, ainsi que tous les terrains de jeux publics, les parcs municipaux et les arénes sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Communiquez par courriel à Recreation@iqaluit.ca pour de plus amples renseignements. Les messages laissés sur la boîte vocale des Services de loisirs seront traités chaque semaine.

Centre aquatique

Le Centre aquatique et de conditionnement physique d'Iqaluit est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute question concernant les forfaits annuels et mensuels, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle au 867 975-8544 ou par courriel à recreation@iqaluit.ca. Les messages laissés sur la boîte vocale du Service à la clientèle seront traités chaque semaine.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures sanitaires, consultez le :
<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>

Les mesures de santé publique d'Iqaluit en date du 15 avril 2021 :
https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/public_health_measures_for_iqaluit_april_15_eng_updated.pdf

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:
Lisa Milosavljevic

